

et que, par conséquent, la Banque d'Angleterre ne tardera pas à voir refluër l'or dans ses caisses. De plus, Londres reçoit en ce moment assez d'or de la province pour faciliter les opérations d'escompte des banques particulières de la capitale.

Les brusques et fortes variations dans le taux de l'escompte qui ont eu lieu dans ces derniers temps ont été à un journal financier, le *Bankers Weekly Messenger*, que puisque l'Angleterre devient de plus en plus le banquier du monde, elle doit s'attacher tout spécialement, afin de dénouer les paniques financières dont on pourrait lui attribuer la responsabilité, à apporter dans ses transactions la plus grande prudence et la plus grande sagesse.

L'affaire Tichborne semble venue à propos pour donner plus de poids aux arguments des juristes-scientistes qui, depuis plusieurs années, réclament des modifications dans la procédure et dans la magistrature anglaises. Le *Times* dit, en s'occupant de cette affaire au point de vue des difficultés qu'elle crée à la justice, qu'il se rallie tout à fait à une observation du chef-justice qui a déclaré, il y a quelques jours, qu'il n'est ni raisonnable, ni équitable de sacrifier les intérêts d'un fou d'aliéné à ceux d'un criminel, et tout nouvel ajournement de son procès lui donnerait presque le droit de se proclamer le victime d'un déni de justice. Le *Times* estime que la réorganisation des tribunaux devient de plus en plus urgente. L'attorney général a dit dans un récent discours : « Mouvement une distribution plus rationnelle des pouvoirs judiciaires, les trente et un juges qui nous pourrions suffire à leur mission sans peine, avec beaucoup plus de célérité et de sécurité pour les plaideurs » Le *Times* demande qu'on mette ces réformes immédiatement à exécution.

NOUVELLES D'AUTRICHE.
(Correspond. particulière de l'INDÉPENDANCE.)
Vienna, 18 novembre.
Le dernier acte de la comédie ultramontaine dans le Tyrol est joué. Dans la séance du 13, la Diète d'Innsbruck a procédé aux élections complémentaires pour le Reichsrath. Les élus, — des catholiques purs, — sont : MM. Degara, de Dipauli, de Giovanni, de Riccabona et Bertagnoli. La majorité a confié à ces messieurs des mandats qu'elle savait devoir rester illusoire, puisqu'aucun des élus ne songe à séjurer à la Chambre des députés.

En réalité, ces élections n'ont d'autre résultat que celui que j'ai caractérisé d'avance comme une perte de temps pour le gouvernement. Pour décider les élections directes dans le Tyrol, le ministère va être obligé d'attendre que la Chambre des députés ait déclaré élus les mandats des représentants de cette province.

M. le comte Taaffe, gouverneur du Tyrol, a dans ce même séance du 13, répondu à l'interpellation relative à l'élection du nouveau recteur. Il a déclaré que la Diète n'était pas compétente pour porter un jugement sur le mode de cette élection et que, par suite, le gouvernement n'avait pas à tenir compte de l'interpellation. En conséquence, s'agissant sur la teneur du règlement de la Diète, il a nommé le président de recevoir le serment de M. le recteur Ullmann.

Mais les catholiques ont tenu à user de ruse jusqu'au bout. Comme s'ils eussent senti le parti de revenir sur leur décision première, ils ont fait demander par M. le baron Dipauli que la séance fût close, afin qu'ils pussent arrêter leurs résolutions ultérieures. Cette motion a été aussitôt adoptée et la prochaine séance fixée au lendemain, avec l'assentiment tacite du comte Taaffe.

Cependant le lendemain, c'est-à-dire hier, les signataires de l'interpellation n'ont pas séjourné ; dans une déclaration faite par écrit au président de la Diète, ils témoignaient de leur volonté de ne plus prendre part aux séances.

Le même jour, le *Messenger du Tyrol*, organe du gouvernement, publiait une lettre du comte Taaffe au président de la Diète. Le comte disait que, les députés tyroliens refusant de remplir leur devoir et la Diète ne se trouvant pas en nombre ensuite de ce refus, cette Diète était close par ordre de l'Empereur.

C'est ainsi que les fédéralistes du Tyrol ont gain de cause, en ce sens, que le gouvernement n'a même pas obtenu que le recteur fût à assermenté. Ils auront exploité à leur profit cette circonstance, tout comme ils savent déjà exploiter celle autre, que la musique militaire n'a pas été autorisée à participer à la promenade aux flambeaux organisée mercredi par les étudiants d'Innsbruck en l'honneur du recteur.

En Bohême, une omission a été chargée par la Diète d'élaborer un rapport sur la pétition de deux membres tchèques de la Diète, MM. Skrejschovsky et Gregar, en faveur de leur élargissement. Ces messieurs, deux journalistes, sont en prison sans paye à cause des taxes sur le nombre d'annonces. Il est d'autant moins probable que la commission se prononce pour la mise en liberté des inculpés que ceux-ci n'en produiront pas pour s'acquiescer.

Des motions tendantes à exonérer les sociétés coopératives des impôts sur les industries et sur le revenu ont été soumises aux Diètes de Prague et de Linz.

A Lemberg, il y a désaccord entre les Polonais au sujet de la teneur de l'Adresse. Il s'ensuivra que la Diète sera saisie de deux projets d'adresse, dont l'un, rédigé par M. Grocholski, sera assez modéré, tandis que l'autre, ayant pour auteur M. Krzeszowicz, insistera vivement sur les demandes contenues dans la *Résolution*.

D'après le *Diennik Polski*, les Ruthènes se métrant de la partie, mais pour combattre toute adresse.

En suite de l'annulation par la majorité slave de l'élection dont je vous ai récemment parlé, la minorité italienne de la Diète de Zara a quitté la salle des délibérations. L'incident n'a pas eu d'autres suites, les Italiens ayant repris leur possession de leurs sièges.

M. Vakanovic, vice-ban de Croatie, a repris ses fonctions, ce qui semble indiquer que le gouvernement de Hongrie est las de transiger avec des gens qui ne font jamais mine de céder que pour formuler au dernier moment d'innombrables prétentions. C'est dans l'intérêt des négociations avec les Croates que le congé du vice-ban, dont le remplaçant est M. Kien, avait été prolongé à diverses reprises.

Devant la représentation au comité de Pesth, l'archevêque Haynald a plaidé pour les Jésuites, qu'il veut qu'on ménage, et qu'on n'expulse d'Allemagne, à son avis, que pour unifier aussi l'Allemagne, à la proposition. La représentation n'en a pas moins voté une pétition au Parlement contre l'immigration des Jésuites.

Pendant que l'Empereur se rendait hier, à Pesth, de la gare au château de Bade, les chevaux du carrosse impérial se sont abîmés à l'angle d'une rue. S. M. est aussitôt descendu de voiture pour continuer sa route dans un autre équipage.

de toute espèce, des habits, des fourrures, des lieux d'arricées et de grands canons pour pouvoir donner des signaux. Enfin il y a à bord plusieurs maisons en bois, qu'on dressera en différents endroits et qu'on munira de vivres pour le cas où les malheureux qui s'agit de sauver arriveraient en ces parages.

Deux millionnaires danois avaient offert au gouvernement suédois-norvégien d'équiper et d'envoyer, à leurs frais, un schooner à la recherche et au secours de l'expédition, mais le gouvernement a cru devoir refuser cette offre magnifique.

Un ouragan du nord-est a sévi hier ici et a causé beaucoup de dégâts. Dans la capitale presque toutes les maisons en portent des marques ; dans les jardins publics, quantité de magnifiques arbres ont été déracinés. Au port et sur la rade, beaucoup de navires ont fait naufrage ; on parle aussi de volutes renversées par l'ouragan.

NOUVELLES D'ORIENT.
(Correspond. particulière de l'INDÉPENDANCE.)
Constantinople, 9 novembre.
Nous avons eu avant-hier, et tout à fait inopinément, de nouvelles modifications ministérielles que le télégraphe vous aura déjà annoncées. Namik pacha, ancien président du conseil d'Etat sous le grand-vizir de Mahmoud, est nommé ministre de la marine en remplacement de Mustapha pacha, qui est appelé au gouvernement d'Erzeroum et au commandement du quatrième corps d'armée. Le gouverneur d'Erzeroum, Samé pacha, est nommé ministre de la police. Enfin, le cheik-ul-islam est mis en disponibilité et remplacé par le *mupht* du séraskierat.

Ces changements ont beaucoup surpris pour deux raisons : d'abord, parce que nous sommes en Ramadan et qu'il n'est pas d'usage d'en faire pendant le mois saint, consacré au jeûne et à la prière, et, ensuite, parce que nous savait que, trois ou quatre jours auparavant, l'ambassadeur d'Angleterre, qui était allé notifier au Sultan la naissance de la princesse de Schleswig-Holstein, avait reçu, de la bouche même de Sa Majesté, l'assurance que rien ne serait changé dans le cabinet. Sir Henry Elliot avait cru devoir se faire, auprès du souverain, l'écho de l'opinion publique, assez mécontente de ces perpétuels bouleversements ministériels. Il avait particulièrement entretenu Sa Majesté la fâcheuse impression que venait de produire partout certaines rumeurs relatives à la rentrée aux affaires de l'ancien grand-vizir, Mahmoud pacha. Le Sultan avait été, pour ainsi dire, au-devant des considérations émises à cet égard par le diplomate britannique, et s'était dit lui-même parfaitement résolu à garder tous les ministres qui faisaient déjà partie du cabinet Mehmed-Ruchdi. Il y a donc tout lieu d'espérer que, de quelque temps que ce soit, il n'en serait pas autrement. On s'en félicite à la Sublime Porte et dans le public, et tout le monde s'avait gré à Sir Henry Elliot d'avoir profité de son audience au palais pour plaider en faveur de la stabilité de l'administration, lorsque tout d'un coup le Sultan a envoyé à la Porte les *iradés* de ces nouvelles nominations.

Ce n'est certainement pas du consentement du grand-vizir actuel que Namik pacha va être réintégré dans le cabinet. Il est de même du grand-juge du séraskierat, Ahmet-Mekhid effendi, qui n'était pas assez haut placé dans la hiérarchie officielle pour être appelé aux fonctions élevées de Cheik-ul-islam. Le ministre de la police nommé en remplacement de Mustapha-Assim pacha que l'on avait dû envoyer en Bosnie, venait à peine d'arriver de Widdin et n'avait guère encore pris possession de son poste. Quelle est la raison de ces nouveaux déplacements ? Personne ne la connaît et je ne saurais vous la dire ; mais ce que tout le monde voit, c'est que ce régime paralyse l'action du gouvernement et met obstacle à toute bonne administration. Il y a dans le ministère actuel des hommes d'une valeur incontestable. Mais ils sont sans force devant cette volonté du souverain qui s'impose à eux. Namik pacha et le nouveau cheik-ul-islam vont infailliblement travailler à faire revenir Mahmoud et l'on prévoit déjà qu'en vertu de la position de Mehmed-Ruchdi ne sera pas tenable. D'ailleurs, nous ne savons pas ce qui peut se passer demain. Le grand-vizir est allé hier au palais, très-probablement pour se plaindre au Sultan des changements qui viennent d'être faits sans qu'il ait eu chef et cabinet. Peut-être donc sommes-nous encore à la veille d'une nouvelle crise ministérielle.

Le général Ignatieff a eu lundi une audience du Sultan. Il avait été chargé par son souverain de remercier Sa Majesté Ottomane de la réception aussi cordiale que distinguée qui a été faite ici au grand-duc Nicolas. Cet illustre voyageur, qui parcourt à l'heure qu'il est la Syrie, est surtout l'objet des plus délicates attentions de la part des autorités turques. A Beyrouth, il a eu une réception des plus brillantes. Par suite d'un malentendu regrettable, quelques difficultés s'élevaient entre le ministre d'Italie et la Sublime Porte à propos du terrain qui avait été donné par le Sultan pour la construction de la Légation du roi Victor-Emmanuel à Pétra. Ces difficultés avaient grandi au point qu'elles avaient failli un moment compromettre les bons rapports existants entre les deux gouvernements. Tout s'est expliqué depuis, et l'incident s'est arrangé à la satisfaction commune des parties.

Le terrain dont il s'agit fait retour au gouvernement et, en vertu de l'accord intervenu, la légation d'Italie aura, en échange, un hôtel à Pétra et une maison d'été à Thérapsia.

Dans notre monde financier, on s'entretient beaucoup d'un nouvel établissement de banque, qui va se fonder ici au des capitaux allemands, et dont le siège principal sera à Berlin.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.
France.
Paris, dimanche, 17 novembre.
La droite et le centre droit, à propos de la proposition de Kerdel, n'admettent pas une Adresse, mais ils ne paraissent pas d'accord sur l'attitude à prendre.

Le centre droit, se plaçant exclusivement sur le terrain de la conservation sociale, ne veut pas combattre le gouvernement ; il accepterait même la République conservatrice, si M. Thiers donnait des garanties, tandis que la droite n'admet aucune transaction entre la République et la monarchie.

PARIS, lundi, 18 novembre.
Assemblée nationale. — M. Changarnier proteste contre l'envahissement croissant du radicalisme ; il attaque vivement le discours de M. Gambetta, comme tendant à déconsidérer l'Assemblée et à troubler le pays ; il adjure le gouvernement provisoire actuel de se séparer d'un factieux dont le retour au pouvoir serait la ruine de la France. (Vifs applaudissements à droite.)

Le ministre de l'intérieur repousse les reproches d'indécision et de faiblesse adressés au gouvernement, lequel a rempli son devoir ; il proteste contre l'expression de gouvernement provisoire ; il nie que le gouvernement fasse cause commune avec le radicalisme.

M. le ministre rappelle les mesures prises par le gouvernement et les paroles prononcées par M. Thiers devant la commission de permanence.

provois 244,000 roubles, aux écoles primaires 833,000 roubles, à l'institut historique-philologique, et au séminaire qui est attaché à l'un d'eux, aux séminaires 208,000 roubles, pour la préparation de professeurs et de maîtres 36,500 roubles, pour subventions 352,000 roubles, et pour bourses 251,000 roubles. Le ministère des domaines, le département des appanages et le zemstvo (Etats provinciaux) consacrent une somme égale à celle que nous venons d'énumérer pour l'instruction publique.

On vient de créer à Kazan, à Saratov et à Simphéropol trois séminaires destinés à la préparation des professeurs ; qui, outre le russe, devront connaître le latin, le norvégien et le lithuanien, afin d'être en état d'enseigner dans les écoles, ouvertes dans les contrées où ces langues sont en usage.

Le budget du ministère de la marine pour 1873 est supérieur, de 6,702,000 roubles, à celui de l'année courante et comporte un chiffre de 38,417,902 roubles. On constate avec satisfaction, parmi les augmentations portées sur le budget, celle de la solde des officiers qui figure pour un million. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que, depuis quelques années, les cadres des officiers de marine de grades inférieurs présentaient de nombreux lacunes, tandis que le nombre des amiraux est complet et au delà, la nécessité de créer une flottille pour la défense des côtes de la mer Noire a motivé le chiffre élevé (presque 10 millions) qui figure au budget pour la construction de nouveaux navires. Coli de la fortification des côtes et des ponts y est porté pour une somme de 3,326,000 roubles.

NOUVELLES D'ORIENT.
(Correspond. particulière de l'INDÉPENDANCE.)
Constantinople, 9 novembre.
Nous avons eu avant-hier, et tout à fait inopinément, de nouvelles modifications ministérielles que le télégraphe vous aura déjà annoncées. Namik pacha, ancien président du conseil d'Etat sous le grand-vizir de Mahmoud, est nommé ministre de la marine en remplacement de Mustapha pacha, qui est appelé au gouvernement d'Erzeroum et au commandement du quatrième corps d'armée. Le gouverneur d'Erzeroum, Samé pacha, est nommé ministre de la police. Enfin, le cheik-ul-islam est mis en disponibilité et remplacé par le *mupht* du séraskierat.

Ces changements ont beaucoup surpris pour deux raisons : d'abord, parce que nous sommes en Ramadan et qu'il n'est pas d'usage d'en faire pendant le mois saint, consacré au jeûne et à la prière, et, ensuite, parce que nous savait que, trois ou quatre jours auparavant, l'ambassadeur d'Angleterre, qui était allé notifier au Sultan la naissance de la princesse de Schleswig-Holstein, avait reçu, de la bouche même de Sa Majesté, l'assurance que rien ne serait changé dans le cabinet. Sir Henry Elliot avait cru devoir se faire, auprès du souverain, l'écho de l'opinion publique, assez mécontente de ces perpétuels bouleversements ministériels. Il avait particulièrement entretenu Sa Majesté la fâcheuse impression que venait de produire partout certaines rumeurs relatives à la rentrée aux affaires de l'ancien grand-vizir, Mahmoud pacha. Le Sultan avait été, pour ainsi dire, au-devant des considérations émises à cet égard par le diplomate britannique, et s'était dit lui-même parfaitement résolu à garder tous les ministres qui faisaient déjà partie du cabinet Mehmed-Ruchdi. Il y a donc tout lieu d'espérer que, de quelque temps que ce soit, il n'en serait pas autrement. On s'en félicite à la Sublime Porte et dans le public, et tout le monde s'avait gré à Sir Henry Elliot d'avoir profité de son audience au palais pour plaider en faveur de la stabilité de l'administration, lorsque tout d'un coup le Sultan a envoyé à la Porte les *iradés* de ces nouvelles nominations.

Ce n'est certainement pas du consentement du grand-vizir actuel que Namik pacha va être réintégré dans le cabinet. Il est de même du grand-juge du séraskierat, Ahmet-Mekhid effendi, qui n'était pas assez haut placé dans la hiérarchie officielle pour être appelé aux fonctions élevées de Cheik-ul-islam. Le ministre de la police nommé en remplacement de Mustapha-Assim pacha que l'on avait dû envoyer en Bosnie, venait à peine d'arriver de Widdin et n'avait guère encore pris possession de son poste. Quelle est la raison de ces nouveaux déplacements ? Personne ne la connaît et je ne saurais vous la dire ; mais ce que tout le monde voit, c'est que ce régime paralyse l'action du gouvernement et met obstacle à toute bonne administration. Il y a dans le ministère actuel des hommes d'une valeur incontestable. Mais ils sont sans force devant cette volonté du souverain qui s'impose à eux. Namik pacha et le nouveau cheik-ul-islam vont infailliblement travailler à faire revenir Mahmoud et l'on prévoit déjà qu'en vertu de la position de Mehmed-Ruchdi ne sera pas tenable. D'ailleurs, nous ne savons pas ce qui peut se passer demain. Le grand-vizir est allé hier au palais, très-probablement pour se plaindre au Sultan des changements qui viennent d'être faits sans qu'il ait eu chef et cabinet. Peut-être donc sommes-nous encore à la veille d'une nouvelle crise ministérielle.

Le général Ignatieff a eu lundi une audience du Sultan. Il avait été chargé par son souverain de remercier Sa Majesté Ottomane de la réception aussi cordiale que distinguée qui a été faite ici au grand-duc Nicolas. Cet illustre voyageur, qui parcourt à l'heure qu'il est la Syrie, est surtout l'objet des plus délicates attentions de la part des autorités turques. A Beyrouth, il a eu une réception des plus brillantes. Par suite d'un malentendu regrettable, quelques difficultés s'élevaient entre le ministre d'Italie et la Sublime Porte à propos du terrain qui avait été donné par le Sultan pour la construction de la Légation du roi Victor-Emmanuel à Pétra. Ces difficultés avaient grandi au point qu'elles avaient failli un moment compromettre les bons rapports existants entre les deux gouvernements. Tout s'est expliqué depuis, et l'incident s'est arrangé à la satisfaction commune des parties.

Le terrain dont il s'agit fait retour au gouvernement et, en vertu de l'accord intervenu, la légation d'Italie aura, en échange, un hôtel à Pétra et une maison d'été à Thérapsia.

Dans notre monde financier, on s'entretient beaucoup d'un nouvel établissement de banque, qui va se fonder ici au des capitaux allemands, et dont le siège principal sera à Berlin.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.
France.
Paris, dimanche, 17 novembre.
La droite et le centre droit, à propos de la proposition de Kerdel, n'admettent pas une Adresse, mais ils ne paraissent pas d'accord sur l'attitude à prendre.

Le centre droit, se plaçant exclusivement sur le terrain de la conservation sociale, ne veut pas combattre le gouvernement ; il accepterait même la République conservatrice, si M. Thiers donnait des garanties, tandis que la droite n'admet aucune transaction entre la République et la monarchie.

PARIS, lundi, 18 novembre.
Assemblée nationale. — M. Changarnier proteste contre l'envahissement croissant du radicalisme ; il attaque vivement le discours de M. Gambetta, comme tendant à déconsidérer l'Assemblée et à troubler le pays ; il adjure le gouvernement provisoire actuel de se séparer d'un factieux dont le retour au pouvoir serait la ruine de la France. (Vifs applaudissements à droite.)

Le ministre de l'intérieur repousse les reproches d'indécision et de faiblesse adressés au gouvernement, lequel a rempli son devoir ; il proteste contre l'expression de gouvernement provisoire ; il nie que le gouvernement fasse cause commune avec le radicalisme.

M. le ministre rappelle les mesures prises par le gouvernement et les paroles prononcées par M. Thiers devant la commission de permanence.

M. de Broglie demande au gouvernement de se séparer de nouveau de M. Gambetta d'une façon éclatante.

M. Thiers rappelle qu'il lutte toujours contre le socialisme et la démagogie, quand le danger est véritable. Aujourd'hui une vaillante armée nous protège ; conséquemment il dénie à ses accusateurs le droit de le mettre sur la selette. Mais il ne repousse pas le jugement du pays ; il sera toujours prêt à comparaître devant les jurés, soit comme député, soit comme chef du gouvernement. En attendant, quand on veut un gouvernement fort, il faut lui faire une situation digne et non pas le poser en suspect et en coupable. Donc il ne répond pas. D'ailleurs, le discours de Grenoble est un prétexte ; on pose la question de confiance ; eh bien ! ne perdons pas le temps. Vous savez ce que vous voulez voter, vous m'avez donné le droit de vous inviter à vous prononcer ; vous vous plaignez d'un gouvernement provisoire, faites donc un gouvernement définitif ; le moment est opportun, la France l'acceptera. (Vifs applaudissements à gauche. — Agitation.)

L'ordre du jour pur et simple, non accepté par le gouvernement, est rejeté par 498 voix contre 132.

La priorité, refusée à l'ordre du jour de M. Mettetal, est accordée à l'ordre du jour de M. Benoist-d'Azy.

M. Thiers déclare qu'il n'accepte pas l'ordre du jour Benoist-d'Azy, qui est rejeté par 372 voix contre 327.

La priorité est ensuite accordée à l'ordre du jour de l'amiral Jaurs.

M. Dufaure déclare que le gouvernement repousse l'ordre du jour Jaurs, et qu'il appuie l'ordre du jour Mettetal.

L'ordre du jour Jaurs est rejeté par 452 voix contre 188.

L'ordre du jour Mettetal dit : « L'Assemblée, comptant sur l'énergie du gouvernement et repoussant les doctrines proclamées au banquet de Grenoble, passe à l'ordre du jour » est adopté par 267 voix contre 117 sur 384 votants.

VERSAILLES, lundi, 18 novembre.
Assemblée nationale. — L'ordre du jour de M. Benoist-d'Azy dit : « L'Assemblée, reprouvant les doctrines émises à Grenoble et s'associant au blâme que leur a infligé le président de la République, passe à l'ordre du jour ».

Cet ordre du jour ayant été rejeté, la droite s'est abstenue sur l'ordre du jour Mettetal, comme n'impliquant pas suffisamment le blâme des radicaux par le gouvernement.

Angleterre.
Londres, lundi, 18 novembre.
M. Bright reviendra au Parlement à la nouvelle session.

Des meetings tenus à Greenwich et à Clerkenwell ont condamné les poursuites contre les orateurs de Hyde-Park.

Londres, lundi, 18 novembre.
M. de Beust est de retour.

Londres, lundi, 18 novembre.
80 agents de police ayant refusé, samedi soir, de faire leur service, ont été destitués.

Les poursuites contre les orateurs du récent meeting de Hyde Park ont été reprises aujourd'hui. Le juge a condamné M. James Baley à cinq livres sterling d'amende. Son avocat a annoncé que le condamné interjetait appel.

Le juge a suspendu alors l'instruction concernant les autres accusés, jusqu'à la solution de l'instance en appel.

Outre-Mer.
CALCUTTA, vendredi, 15 novembre.
Un traité établissant la liberté des communications commerciales entre la Russie et le Turkestan oriental a été signé le 25 mai entre la Russie et Alttagh Ghazie. Mgr Sophronius, premier évêque du Turkestan, est arrivé le 3 juin au Turkestan.

NEW-YORK, samedi, 16 novembre.
Les steamers *Hammonia*, *Abyssinia* et *Kohn* sont arrivés.

NEW-YORK, lundi, 18 novembre.
Le second prévenu, d'avoir à Diest, dans les circonstances énoncées ci-dessus, étant fonctionnaire public, sous la condition d'obtenir un suffrage ou l'abstention de voter, offert ou promis aux électeurs Fr. Vander Cruys et J.-B. Verheyde soit de l'argent, soit des avantages et notamment le premier avantage de payer avec grande facilité (*propterea*) son loyer arriéré, et au deuxième un bail nouveau et des améliorations à la maison qu'il occupe.

Le troisième, pour obtenir un suffrage ou l'abstention de voter, offert ou promis de l'argent ou de avantages quelconques, et notamment un large subside (*een goeden taak*) à charge du bureau de bienfaisance pour sa mère infirme, à l'électeur Vangin-deryuz.

Le quatrième et le cinquième, pour obtenir, offert à l'électeur Clerckx, cabaretier, notamment de faire choix de son établissement pour y être procédé aux ventes et locations publiques à la requête du bureau de bienfaisance, et entre autres à une location de 60 parcelles de terre.

ÉTAT CIVIL DE BRUXELLES.
MARIAGES du 16. — Dinkel, ébéniste, à Molenbeek-Saint-Jean, et Thuis, rue du Canal. — Cipio, employé, impasse Desfosses, et Walschaerts, dentellier, impasse Vancaenberg. — Depierreux, médecin, à Saint-Gilles, et Fievez, servante, rue de la Loi. — Doyen, mécanicien, rue des Six-Jeans, et Doyen, impasse de l'Ourme. — Bilen, employé, rue des Sols, et Verheyde, giletière, rue d'Isabelle.

DÉCÈS, DÉCLARATIONS du 15. — Plumier, 61 ans, veuve Dummer, rue de la Paille. — Debeock, carrossier, 33 ans, rue d'Anvers. — Doyen, 42 ans, rue de la Violette. — Carton, employé, 30 ans, rue des Centres. — Dorider, forgeron, 60 ans, rue des Quatre Brûques. — Quatre enfants au-dessus de 7 ans.

DÉCÈS, DÉCLARATIONS du 16. — Lux, couturière, 42 ans, veuve de Somon, rue des Centres. — Arnold, 14 ans, chausseuse de Vleurgat. — Benoit, 33 ans, 60 rue de l'Étoile. — Doyen, 42 ans, rue de la Violette, 47 ans, rue du Pacheco. — Liekens, ébéniste, 32 ans, rue Haute. — Neels, tailleur, 30 ans, rue du Haris. — Vanham, débiteur, 51 ans, rue du Canal. — Huit enfants au-dessus de 7 ans.

BULLETIN COMMERCIAL.
Louvain, 18 novembre. — (Corresp. particulière de l'Indépendance belge.)
Froment, par 100 kilogr., fr. 34.00, 33.50, 00.00 ; Froment, par 100 kilogr., fr. 34.00, 33.50, 00.00 ; avoine à seigle, 49.25, 00.00 ; sarrasin 30.00, 00.00 ; avoine à seigle, 47.50 à 00.00 ; id. à brasser 7.00 à 00.00 ; orge 22.50 ; grains de colza 00.00 ; huils de colza, les 100 lit., 85.00 ; id. de lin, 87.00.

COMMERCE D'ANVERS, 18 novembre.
Cafés. — Marché par continuation ferme. On a vendu aujourd'hui environ 400 sacs Saint-Domingue disponible.
Céréales. — Les froments vieux Polish-Odessa ont rencontré quelques acheteurs à prix très-faibles. Il s'est fait environ 900 hectolitres de froment vieux français et 400 hectolitres de froment nouveau français à des prix très-cherchés et à un prix de 32 3/4 à 33 les 100 kilos.

Un chargement selé français incessamment attendu à été payé fr. 20.50, soit 30 cent. de hausse. Les autres articles sont restés sans changements sans affaires importantes.

Cuir. — Sans affaires aujourd'hui.
Houblons. — Le houblon d'Alost de 1872 est en nouvelle hausse. On en a vendu 25 balles disp. à fr. 60 les 50 kilos.
Laines. — Marché plus ferme. On a vendu aujourd'hui 326 balles laine en suint de la Plata.

Disponibles blancs. — 54 — à — 54 1/2 — —
Coton. — 54 1/2 — à — 55 — —
Coton. — 55 — à — 55 1/2 — —
Coton. — 55 1/2 — à — 56 — —
Coton. — 56 — à — 56 1/2 — —
Coton. — 56 1/2 — à — 57 — —
Coton. — 57 — à — 57 1/2 — —
Coton. — 57 1/2 — à — 58 — —
Coton. — 58 — à — 58 1/2 — —
Coton. — 58 1/2 — à — 59 — —
Coton. — 59 — à — 59 1/2 — —
Coton. — 59 1/2 — à — 60 — —
Coton. — 60 — à — 60 1/2 — —
Coton. — 60 1/2 — à — 61 — —
Coton. — 61 — à — 61 1/2 — —
Coton. — 61 1/2 — à — 62 — —
Coton. — 62 — à — 62 1/2 — —
Coton. — 62 1/2 — à — 63 — —
Coton. — 63 — à — 63 1/2 — —
Coton. — 63 1/2 — à — 64 — —
Coton. — 64 — à — 64 1/2 — —
Coton. — 64 1/2 — à — 65 — —
Coton. — 65 — à — 65 1/2 — —
Coton. — 65 1/2 — à — 66 — —
Coton. — 66 — à — 66 1/2 — —
Coton. — 66 1/2 — à — 67 — —
Coton. — 67 — à — 67 1/2 — —
Coton. — 67 1/2 — à — 68 — —
Coton. — 68 — à — 68 1/2 — —
Coton. — 68 1/2 — à — 69 — —
Coton. — 69 — à — 69 1/2 — —
Coton. — 69 1/2 — à — 70 — —
Coton. — 70 — à — 70 1/2 — —
Coton. — 70 1/2 — à — 71 — —
Coton. — 71 — à — 71 1/2 — —
Coton. — 71 1/2 — à — 72 — —
Coton. — 72 — à — 72 1/2 — —
Coton. — 72 1/2 — à — 73 — —
Coton. — 73 — à — 73 1/2 — —
Coton. — 73 1/2 — à — 74 — —
Coton. — 74 — à — 74 1/2 — —
Coton. — 74 1/2 — à — 75 — —
Coton. — 75 — à — 75 1/2 — —
Coton. — 75 1/2 — à — 76 — —
Coton. — 76 — à — 76 1/2 — —
Coton. — 76 1/2 — à — 77 — —
Coton. — 77 — à — 77 1/2 — —
Coton. — 77 1/2 — à — 78 — —
Coton. — 78 — à — 78 1/2 — —
Coton. — 78 1/2 — à — 79 — —
Coton. — 79 — à — 79 1/2 — —
Coton. — 79 1/2 — à — 80 — —
Coton. — 80 — à — 80 1/2 — —
Coton. — 80 1/2 — à — 81 — —
Coton. — 81 — à — 81 1/2 — —
Coton. — 81 1/2 — à — 82 — —
Coton. — 82 — à — 82 1/2 — —
Coton. — 82 1/2 — à — 83 — —
Coton. — 83 — à — 83 1/2 — —
Coton. — 83 1/2 — à — 84 — —
Coton. — 84 — à — 84 1/2 — —
Coton. — 84 1/2 — à — 85 — —
Coton. — 85 — à — 85 1/2 — —
Coton. — 85 1/2 — à — 86 — —
Coton. — 86 — à — 86 1/2 — —
Coton. — 86 1/2 — à — 87 — —
Coton. — 87 — à — 87 1/2 — —
Coton. — 87 1/2 — à — 88 — —
Coton. — 88 — à — 88 1/2 — —
Coton. — 88 1/2 — à — 89 — —
Coton. — 89 — à — 89 1/2 — —
Coton. — 89 1/2 — à — 90 — —
Coton. — 90 — à — 90 1/2 — —
Coton. — 90 1/2 — à — 91 — —
Coton. — 91 — à — 91 1/2 — —
Coton. — 91 1/2 — à — 92 — —
Coton. — 92 — à — 92 1/2 — —
Coton. — 92 1/2 — à — 93 — —
Coton. — 93 — à — 93 1/2 — —
Coton. — 93 1/2 — à — 94 — —
Coton. — 94 — à — 94 1/2 — —
Coton. — 94 1/2 — à — 95 — —
Coton. — 95 — à — 95 1/2 — —
Coton. — 95 1/2 — à — 96 — —
Coton. — 96 — à — 96 1/2 — —
Coton. — 96 1/2 — à — 97 — —
Coton. — 97 — à — 97 1/2 — —
Coton. — 97 1/2 — à — 98 — —
Coton. — 98 — à — 98 1/2 — —
Coton. — 98 1/2 — à — 99 — —
Coton. — 99 — à — 99 1/2 — —
Coton. — 99 1/2 — à — 100 — —

Marché ferme. On a vendu samedi 450 barils résine strainée d'Amérique à des prix fermes.

Sainfoin. — Le marché est resté calme avec affaires limitées. Il s'est fait quelques affaires en Wilcox, disp., de fr. 25 7/8 à 26.00 ; id. étranger, 26.00 à 26.50 ; de Hollande, 26.00 à 26.50 ; de Danemark, 26.00 à 26.50 ; de Suède, 26.00 à 26.50 ; de Turquie, 26.00 à 26.50 ; de Russie, 26.00 à 26.50 ; de Hongrie, 26.00 à 26.50 ; de Roumanie, 26.00 à 26.50 ; de Serbie, 26.00 à 26.50 ; de Bulgarie, 26.00 à 26.50 ; de Grèce, 26.00 à 26.50 ; de Turquie, 26.00 à 26.50 ; de Russie, 26.

